



Built to Lead

Pour publication immédiate : 8/24/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE PLUS DE 100 ARRESTATIONS SUITE AUX DERNIÈRES AMÉLIORATIONS DE LA TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE DU DMV

Le programme renforce la position de choix de New York en tant que leader au niveau national concernant l'usage des technologies de reconnaissance faciale

Grâce à la technologie les New Yorkais sont protégés contre les plus dangereux conducteurs et contre la fraude

En ce jour, M. le gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé que, grâce à une amélioration importante du programme de reconnaissance faciale du Département de véhicules motorisés de New York, plus de 100 arrestations ont pu être effectuées et 900 dossiers ont été ouverts depuis le lancement du programme en janvier. Le système de reconnaissance faciale, qui lutte contre le vol et la fraude d'identité, et éloigne les conducteurs les plus dangereux de la voie publique, double le nombre de mesures prises pour chaque photographie de conducteur numérisée afin d'améliorer la capacité du système à faire correspondre une photographie à une autre se trouvant déjà dans le système du DMV.

« La reconnaissance faciale est fondamentale pour assurer la sécurité de nos communautés en luttant contre les individus qui ne respectent pas les lois, » **a déclaré le gouverneur Cuomo.** « New York est numéro un sur le territoire national grâce à cette technologie, et les résultats obtenus suite à l'usage de ces technologies améliorées démontrent qu'elles sont essentielles pour rendre nos rues plus sûres et pour pénaliser les fraudeurs. »

Les arrestations ont été effectuées dans les régions suivantes :

- New York City – 40
- Région de la capitale – 26
- Long Island – 17
- Mid-Hudson – 13
- Ouest de New York – 3
- Finger Lakes – 3
- Moitié Sud – 2
- Centre de New York – 1

Le Commissaire adjoint du DMV Terri Egan a déclaré : « DMV est un leader national dans l'usage des technologies de reconnaissance faciale, et nous sommes encouragés par les succès obtenus par notre système amélioré en quelques mois. La technologie de reconnaissance faciale du DMV évite la fraude par ceux qui essaient de manipuler le système, qu'ils soient des automobilistes du quotidien ou des conducteurs commerciaux et à la demande qui transportent des biens et des personnes à travers l'État. »

Les investigateurs du DMV travaillent avec des agences de police au niveau fédéral, étatique et local afin d'appréhender les individus identifiés par la technologie de reconnaissance faciale, qui en général sont accusés d'un ou plusieurs crimes. Presque la moitié des sujets arrêtés par les investigateurs du DMV sont accusés d'utiliser une identité volée pour obtenir un permis parce que le leur a été annulé ou révoqué.

Voici certains des cas récents dans lesquels la technologie de reconnaissance faciale améliorée a aidé les enquêteurs à mettre la main sur les responsables :

- Un homme accusé d'avoir demandé un permis avec une identité volée aurait déclaré que ses informations n'avaient pas changé et que son permis n'avait jamais été annulé ou révoqué. Au moment de sa demande, son permis de conduire commercial (commercial driver license, CDL) de New Jersey avec son vrai nom était annulé suite à quatre délits d'alcoolisme.
- Environ vingt-quatre individus ayant apparemment modifié leurs noms et dates de naissance pour obtenir de nouveaux numéros de sécurité sociale et les utiliser afin d'obtenir de nouveaux permis et éviter des suspensions, révocations ou des coûts d'assurance plus élevés.
- Cinq individus ayant tenté d'utiliser le dossier DMV de l'État de New York d'une autre personne.

Les individus qui sont arrêtés grâce à la reconnaissance faciale sont accusés de fausses déclarations, de falsification de dossiers publics et de contrefaçon. Le DMV travaille également avec d'autres États, en employant la technologie de reconnaissance faciale pour identifier des titulaires du CDL qui essaient de contourner la procédure de certification individuelle de l'État pour éviter des contraventions de circulation, abuser des assurances et/ou ne pas passer les évaluations de responsabilité pour les conducteurs.

Le système amélioré double le nombre de mesures prises de 64 à 128 pour chaque photographie numérisée faciale des conducteurs, et améliore grandement la capacité du système à faire correspondre une photographie à une autre se trouvant déjà dans le système. Le nouveau système permet de superposer les images, d'inverser les couleurs et de convertir les photos en noir et blanc afin qu'on voie mieux les cicatrices et qu'on soit en mesure de mieux identifier les traits du visage. Les différents styles de cheveux, lunettes et autres traits changeant avec le temps – y compris ceux qui changent avec l'âge du sujet – n'empêchent pas le système d'associer une

photographie à une autre. Le DMV ne donnera pas de permis de conduire ni de pièce d'identité d'autre sorte jusqu'à ce que la photographie récemment prise soit vérifiée par le système de reconnaissance faciale.

Depuis que la technologie de reconnaissance faciale a été mise en œuvre en 2010, plus de 3 800 individus ont été arrêtés pour possession de plusieurs permis. Plus de 10 800 cas de reconnaissance faciale ont de plus été résolus du point de vue administratif, sans avoir besoin d'effectuer une arrestation. Si les transactions sont trop anciennes pour faire l'objet de mesures juridiques, le DMV pourra tout de même tenir les sujets responsables en révoquant leurs permis et en transférant toutes les amendes, les condamnations et les accidents qui leur sont liés dans le véritable dossier de l'individu.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418